COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2020

Présents : MM. Viviane BOURGOIN-ZORZOLI, Ophélie RIVIÈRE, David RABARDY, Carole CASTAGNET, Mikaël SCHITTLY, Aurélien DEBOUCHAUD, Émilie VIEILLETOILE, Christine BEAUGEY, Alain BOYALS, Philippe CHÂTEAU, Frédéric DAURIAT, Bernard DOUCET, Trinidad LAIR, Sylviane LAMOUREUX, Nathalie PRIORET, Stéphane RHOUY, Ludovic ROGER, Mylène TALLET, Geneviève TEXIER,

Excusé:

Secrétaire de séance : Stéphane RHOUY

Le compte-rendu de la séance précédente est validé.

Servitude de passage

Les élus valident une servitude de passage de réseaux sur des parcelles du domaine privé (F934 et F937) de la commune au profit de deux lots à bâtir (F932, F933 et F937) rue de chez Pichou.

Vote des taux d'imposition

Cette année, seuls les taux de taxes foncières (bâti et non bâti) font l'objet d'un vote. Les taux 2019 sont maintenus (taxe foncière bâti à 16,77 % et non bâti à 44,80 %).

Adoption des budgets primitifs

Les projets de budgets sont présentés par M. SCHITTLY, adjoint aux finances. Il en profite pour faire un point sur les bonnes pratiques (maintenir un bon niveau d'excédents de fonctionnement par exemple, ce qui permet de financer l'investissement sans avoir recours à l'emprunt)

Le budget principal s'équilibre en fonctionnement à 1 479 095,05 € et permet un virement à l'investissement de 355 095,05 €. Reports 2019 inclus, l'investissement s'équilibre à 1 309 732,75 €. 555 000 € sont prévus pour le réaménagement de la voirie du secteur des Gavareaux. 118 000 € sont prévus pour les bâtiments, principalement l'accessibilité à l'école et la mairie pour des études de rénovation énergétique et la réfection de la toiture. Une opération spécifique est créée pour les actions du futur Conseil des Jeunes. M. DEBOUCHAUD, conseiller délégué, espère pouvoir le mettre en place en septembre. En fonction de l'attente des jeunes élus, un projet pourrait être mené à proximité du terrain de tennis.

Le budget annexe Régie de transport s'équilibre à 94 000 € en fonctionnement et 66 888,12 € en investissement.

Le budget annexe Assainissement s'équilibre à 40 000 € en fonctionnement et 54 864,64 € en investissement.

Subventions aux associations

Sur propositions de la commission associations présentées par Mme VIEILLETOILE, conseillère déléguée, les élus ont attribué, une par une, les subventions suivantes :

Amicale des anciens combattants de Rivières	150 €	Amicale des chasseurs et propriétaires de Rivières	100 €
Amicale des donneurs de sang de La Rochefoucauld	150 €	Amicale laïque de Rivières	1 000 €
Amicale laïque section cyclotourisme de Rivières	450 €	Amicale des sapeurs-pompiers de La Rochefoucauld	200 €
Association des Joggeurs Briauds	100 €	Association Pirouette Rivières	100 €
Association départementale des pupilles de l'enseignement public	60 €	Association des parents et amis des résidents du Centre Pierre Mourier La Rochefoucauld	60 €
Association VMEH La Rochefoucauld	100 €	Association CIDIL La Rochefoucauld	400 €

Association pour le souvenir des fusillés de la Braconne	60 €	Comité de jumelage avec Birkenau	200 €
Conseil des parents d'élèves de Rivières	1 800 €	Croix Rouge Délégation Braconne Tardoire	400 €
Union des délégués de l'Éducation Nationale	25 €	Association d'aide à domicile en milieu rural La Rochefoucauld	200 €
RASED École maternelle La Rochefoucauld	250 €	Restos du Cœur Charente	400 €
Secours Populaire Charente	400 €	TED 16 GDS	100 €
Bandiat Tardoire Football club Groupement de jeunes	2 000 €	Association des jardiniers charentais	100 €
Le Temps de Vivre de Rivières	200 €	CRCATB	150 €
Association Écol'Âne de Rivières	250 €	Comité d'animation de Rivières	1 000 €
AAPPMA La Rochefoucauld	100 €		

Tarifs communaux – Prise en compte de la crise sanitaire

Les études surveillées s'étant arrêtées avec l'école le 6 mars au soir, et n'ayant pas repris depuis, le tarif initial est recalculé au prorata du service réellement fourni. Le second versement s'élèvera donc à 8 € au lieu de 40 €. Concernant le service de transport scolaire, les familles ayant réglé en avance des mensualités seront remboursées à compter du mois d'avril, soit 10 € pour un enfant.

Commission communale des impôts directs

Les élus valident la proposition de 24 noms envoyée à la direction départementale des finances publiques pour que 6 commissaires titulaires et 6 suppléants soient choisis parmi eux afin de siéger

SDEG – Convention d'effacement de réseaux

Le Conseil municipal approuve deux conventions d'effacement de réseaux (télécom et électricité) rue de la Fosse Pacaud. Le reste à charge pour la commune se montera au maximum à 6 935,91 €.

Questions diverses

Nettoyons la nature

Le Conseil décide de continuer à participer à l'opération Nettoyons la Nature qui se tiendra du 25 au 27/09/2020.

Retour obligatoire à l'école

À compter du 22 juin, les enfants devront revenir à l'école. Les mesures de distanciation seront maintenues lorsque cela est possible, notamment dans les salles de classe. La séparation entre les groupes sera conservée.

Le bus ne pourra toujours pas circulé car le personnel dédié sera mobilisé sur la garderie. Ce service sera maintenu sur les horaires précédents (à partir de 8h00, et jusqu'à 17h30). Le temps où les services sont fermés est consacré au ménage / désinfection.

Remerciements

Viviane BOURGOIN-ZORZOLI lit une lettre de remerciements de M. et Mme CRISTILLE pour l'aide apportée pendant la période de confinement.

Commission travaux

Un point est fait sur les dossiers en cours (matériel pour les agents techniques, demandes de devis pour une fuite de toiture à l'église et la toiture plate de la mairie, pane cassée à l'ancien presbytère, rejointoiement du mur extérieur de la salle des fêtes côté privé).